



D · A · F
Direction
Affaires
Foncières



Demande de copie(s) d'extrait(s) de registre d'enregistrement

Loi du Pays n° 2018-25 du 25 juillet 2018 modifiée portant réglementation générale des droits d'enregistrement et des droits de publicité foncière
Loi du pays n° 2019-20 du 1er juillet 2019 modifiée relative à la publicité foncière et autres droits sur certains meubles

Renseignements concernant le demandeur :

Nom, Prénom :

Adresse postale :

Téléphone :

☐ à récupérer sur place

☐ à expédier à l'adresse indiquée ci-dessus

Nature de l'acte demandé (ne cocher qu'un seul type d'acte par ligne)	Date de l'acte	Références d'enregistrement
☐ Notoriété ☐ Testament ☐ Succession ☐ Vente ☐ Partage ☐ Bail ☐ Autre		VOL ACP / SSP / GAJ / SSION N°-----F°-----N°-----
☐ Notoriété ☐ Testament ☐ Succession ☐ Vente ☐ Partage ☐ Bail ☐ Autre		VOL ACP / SSP / GAJ / SSION N°-----F°-----N°-----
☐ Notoriété ☐ Testament ☐ Succession ☐ Vente ☐ Partage ☐ Bail ☐ Autre		VOL ACP / SSP / GAJ / SSION N°-----F°-----N°-----
☐ Notoriété ☐ Testament ☐ Succession ☐ Vente ☐ Partage ☐ Bail ☐ Autre		VOL ACP / SSP / GAJ / SSION N°-----F°-----N°-----

Tarif en vigueur : 200 F CFP la copie

Fait à le.....

Signature du demandeur :

Cadre réservé à la DAF :

Total de documents délivrés		Coût
Nombre d'actes		
	TOTAL à payer	
	N° quittance	

Informations sur le dépôt des demandes :

Seules, les demandes entièrement complétées, datées et signées sont à déposer ou envoyer, selon le cas à :

DAF PAPEETE Tahiti
Immeuble TE FENUA MĀ'OHI
B.P. : 114 - 98713 Papeete
Tél : (689) 40 47 18 18
direction.daf@administration.gov.pf

CELLULE DE TARAVAO Tahiti
Immeuble Super U
B.P. : 7024 - 98719 Taravao
Tél : (689) 40 57 22 16
taravao.daf@administration.gov.pf

SUBDIVISION DES ÎLES SOUS-
LE-VENT Raiatea
Cité administrative de Uturoa
B.P. : 44 - 98735 Uturoa
Tél : (689) 40 60 05 25
islv.daf@administration.gov.pf

SUBDIVISION DES ÎLES
AUSTRALES Tubuai
Cité administrative de Mataura
B.P. : 92 - 98754 Mataura
Tél : (689) 40 95 03 01
australes.daf@administration.gov.pf

SUBDIVISION DES ÎLES
MARQUISES Nuku Hiva
Cité administrative de Taiohae
B.P. : 26 - 98742 Taiohae
Tél : (689) 40 92 03 26
marquises.daf@administration.gov.pf

Ouvert au public : du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 14h30
Ouverture dès 6 h 30 des guichets à DAF PAPEETE exclusivement

Informations sur les modalités de paiement :

Pour tout paiement par courrier, mandat postal ou virement bancaire, merci de préciser l'objet de votre règlement sur le compte suivant :

Régie de recettes du guichet unique n° FR76 1007 1984 0100 0010 0030 081

Pour les commandes passées dans les îles, veuillez effectuer votre virement sur un des comptes ci-dessous, selon le cas :

	Titulaire du compte	IBAN
DAF ISLV	Régie Recettes DAF Antenne Uturoa	FR76 1007 1984 0100 0010 0042 206
DAF AUSTRALES	Direction affaires foncières Tubuai	FR76 1416 8000 0115 0165 8760 195
DAF MARQUISES	Subdivision Marquises DAF	FR76 1416 8000 0115 0169 1700 134

La Direction des affaires foncières traite vos données personnelles pour l'objet du formulaire et des finalités ultérieures liées à ses missions. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits, consultez la Notice d'information à destination des usagers (disponible sur <https://www.service-public.pf/donnees-personnelles/?site=daf> – QR code ci-contre – et à l'accueil de la direction des affaires foncières).

